

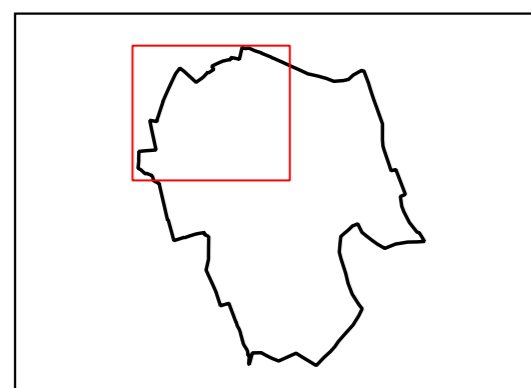
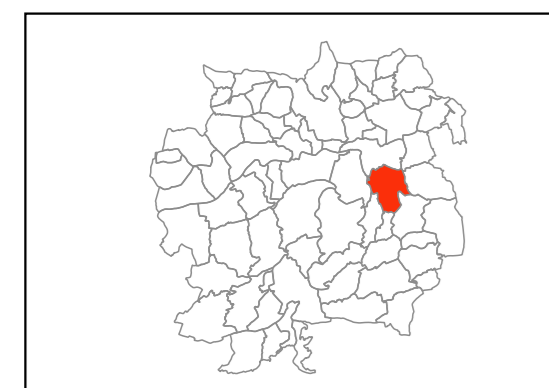


Commune de Seloncourt

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Planche 1
Version provisoire



| | |
|------------|----------------------|
| 28/01/2014 | Approbation du PLU |
| 04/10/2016 | Modification n°1 |
| 12/06/2018 | Modification n°2 |
| 16/12/2020 | Modification n°3 |
| 12/04/2022 | Modification n°4 |
| xx/xx/xxxx | Révision Allégée n°1 |

Vu pour être annexé à la délibération du xx/xx/xxxx Le Maire,

Visa sous-préfecture

1 / 2000

Agence de Développement et d'Urbanisme



Fond cadastral mis à jour en 2023
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 25/07/2023

LEGENDE

--- Limite de zones

Zones urbaines

- UA** Zone urbaine de bâti dense
- UB** Zone périurbaine du centre ancien à densité modérée et avec une diversité fonctionnelle. Elle comprend le secteur UBn (où un indice de pollution est à prendre en compte)
- UC** Zone urbaine de faible densité, principalement affectée à l'habitation
- UE** Zone dédiée aux équipements collectifs
- UY** Zone affectée aux activités économiques

Zones à urbaniser

- 1AU** Zone à urbaniser à vocation d'habitat correspondant aux OAP. Elle comprend les secteurs 1AUB et 1AUC qui renvoient aux dispositions réglementaires des zones UB et UC

Zones agricoles et naturelles

- A** Zone agricole
- AP** Secteur présentant un intérêt paysager fort
- N** Zone naturelle et forestière. Elle comprend les secteurs :
NH (hameaux à développement limité)
NP (terrains de sport)

Informations complémentaires

- Espace boisé classé
- Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Arbre à protéger (art. L123-1-5-7° du CU)

Risques environnementaux

- Marnes en pentes - Aléa faible
- Marnes en pentes - Aléa moyen
- Marnes en pentes - Aléa fort et très fort
- Eboulements
- Indices karstiques
- Abri-grottes
- Falaise
- Plan de Prévention du Risque Inondation de la rivière Le Glând (PPRI approuvé par arrêté préfectoral le 5 octobre 2018)
- Emplacements réservés

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.123-1 8° du code de l'urbanisme

| N° d'IK | Nature de l'opération | Bénéficiaire de la réservation |
|---------|--|--------------------------------|
| 1 | Création d'une voie piétonne sous la rue des Vigornes - 6 mètres | Ville de Seloncourt |
| 2 | Création d'une voie piétonne desservant le secteur du PSAP "centre-ville-terrasse de sport" et aménagement paysager - 6 mètres | Ville de Seloncourt |
| 3 | Élargissement de la rue du Bassin (en partie) - plateforme de 10 mètres | Ville de Seloncourt |
| 4 | Création d'une voie d'annonce de la zone 1AUB (rue du Général Lockers) - plateforme de 8 mètres | Ville de Seloncourt |
| 5 | Création d'une voie d'annonce de la zone 1AUB dans le prolongement de la rue des Glans Bois - plateforme de 8 mètres | Ville de Seloncourt |
| 6 | Création d'une voie d'annonce de la zone 1AUB dans le prolongement de la rue des Glans Bois - plateforme de 8 mètres | Ville de Seloncourt |
| 7 | Création d'une voie piétonne d'accès de la zone 1AUC depuis la rue Neve - 4 mètres | Ville de Seloncourt |
| 8 | Élargissement de la rue de Vandœuvre - plateforme de 10 mètres | Ville de Seloncourt |
| 9 | Création d'une voie piétonne depuis la rue de Dôle - 3 mètres | Ville de Seloncourt |

